

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-813809

<input checked="" type="checkbox"/> <b>Maladie</b>	<input type="checkbox"/> <b>Dentaire</b>	<input type="checkbox"/> <b>Optique</b>	<input type="checkbox"/> <b>A</b>
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 8772 (8772) Société : RAM			
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Actif</b>	<input type="checkbox"/> <b>Pensionné(e)</b>	<input type="checkbox"/> <b>Autre</b>	
Nom & Prénom : BOUANANI mOHAMMED			
Date de naissance : 28/10/1967			
Adresse : 85 Résidence de la Jeune Asie app 606 oued Ralif			
Tél. : 061-62-37-02 Total des frais engagés : 606,50 DA			
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Dr Rahmouni Imane Hépato-gastro-entérologue, Et Proctologue INPE:061306155			

Date de consultation : 21/08 , 2023	Age: .....
Nom et prénom du malade : BOUANANI MOHAMMED	
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint
Nature de la maladie : AFFECTION DIGESTIVE	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 22 SEP. 2023	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at. médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles

Fait à : Casablanca

Le : 22 SEP. 2023

Signature de l'adhérent(e) :

Dr Rahmouni Imane

Hépato-gastro-entérologue

Et Proctologue

INPE:061306155

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/08/23	C 1		7300	DIRET HEPATO-PROCTOLOGIE Hépatologie et Proctologie Et Proctologue INPE: 061306155

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE OULFA PHARMAKOVA Dr. Svatava VYASMINE N°54, Bd. Oued Tansit Oulfa Casablanca Tél: 05 22 91 32 92 INPE: 092025964	21/08/23	306.150

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

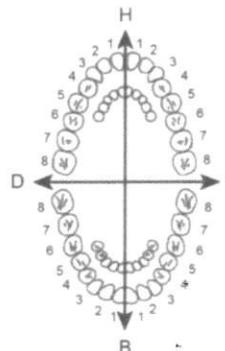
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

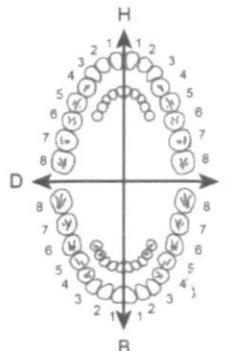
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES



### DETERMINATION DU COEFFICIENT

#### MASTICATOIRE

H

25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

B

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DEBUT  
D'EXECUTION

FIN  
D'EXECUTION

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

DATE DE  
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE



# STIM Activ<sup>®</sup>

**TONUS**

## TONUS PHYSIQUE & INTELLECTUEL

Complément alimentaire  
sans sucre

**Malate de citrulline**

**Magnésium**

**Ginseng**

**Vit. B2 & B3**

**BIOCODEX** Maroc

Cure de  
**10** jours



10 ampoules  
buvables

LOT : 0010  
PER : 02 2026  
PPC : 99.00DH

**BIOCODEX** Maroc

Inte

1000 x plus de

vivantes\*

CERTIFICAT N° DA20181805430DMP/20UCA/

A consommer de préférence avant:

Lot:



0 2 2 0 2 5  
S G 2 3 0 0 1

Bacilac® forte  
*L. rhamnosus GG - Bb lactis*



5420044312627

des végétales de 265 mg

et deux types de bactéries  
de l'intestinale.

stimule notre flore intestinale  
après les antibiotiques.

cas les plus les cas ou la flore intestinale a  
besoin d'un coup de pouce : ballonnements, flatulence, selles molles...

Fabricant: Sigmar Italia S.p.A.  
Via Sombreno 11  
24011 Almè (BG) Italie

PPC: 137 DH 00

VÉSALÉ PHARMA  
Microbiotic Solutions

Rue Louis Alliert, 9 - 5310 Nivelles Sur Meuse Belgique

LOT 230162 1  
EXP 12 2027  
PPV 54.70

Trenker



蒙古文

کلینیک اسلامی

七

عن طريق الفم

**Mébénévirine Forte 135 mg**



6"118000"020929